



Assemblée générale

Distr. limitée
17 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session Deuxième Commission

Organisation des travaux de la Deuxième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Deuxième Commission seront indiquées dans la lettre que le Président de l'Assemblée adressera au Président de cette commission (A/C.2/59/1). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (A/59/100).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions concernant l'organisation des travaux prises par l'Assemblée au début de la session en cours (A/59/250) et de la disponibilité de la documentation. Le nombre de séances qu'il est proposé de consacrer au débat général sur les questions renvoyées à la Commission a été arrêté en fonction de l'expérience passée.

3. Conformément aux alinéas e) à g) du paragraphe 4 de la section D de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, les questions suivantes ont été renvoyées à la Deuxième Commission : « Les technologies de l'information et des communications au service du développement »; « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions » (pour examen chaque année); « Vers des partenariats mondiaux » (pour examen tous les deux ans); et « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : participation de volontaires, les "Casques blancs", aux opérations de secours humanitaire et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par les organismes des Nations Unies » (pour examen tous les trois ans).



Liste des documents

4. L'attention est appelée sur les documents présentés à la Deuxième Commission au titre des questions qui lui sont renvoyées tels qu'ils sont mentionnés dans le projet de programme de travail qui donne une idée complète du programme de travail de la Commission.

Durée des interventions

5. La Deuxième Commission a décidé de limiter à 7 minutes les déclarations relatives aux points de l'ordre du jour, à l'exception de celles faites dans le cadre du débat général, dont la durée a été fixée à 15 minutes.

Pratiques et méthodes de travail

6. En application de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, et en particulier des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de la section C de son annexe, la Deuxième Commission utilise ou étend la pratique de débats interactifs et introduit la pratique des séances de questions.

Services de conférence et dispositions relatives aux réunions

7. Compte tenu des services de conférence mis à la disposition des grandes commissions de l'Assemblée générale, il est prévu d'allouer sept réunions officielles par semaine en moyenne à la Deuxième Commission. Sauf indication contraire, les séances commenceront à 10 heures et à 15 heures. L'Assemblée générale a décidé de rappeler à ce propos aux délégations que la ponctualité est de la plus grande importance pour que les travaux soient organisés de manière efficace et harmonieuse et que l'Organisation puisse faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, il ne sera plus nécessaire qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour qu'une séance puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu.

Consultations officielles

8. Compte tenu des mesures financières touchant les services de conférence et comme l'indique le programme de travail, certaines des séances officielles allouées à la Deuxième Commission seront réservées aux consultations officielles menées sous la présidence du Bureau de la Commission, de manière que ces consultations puissent bénéficier de tous les services voulus. Conformément à la pratique établie, les consultations officielles serviront à formuler des observations générales sur les propositions et à les adopter *ad referendum*. Tous les travaux de rédaction s'effectueront pendant ces consultations (sans service d'interprétation ni d'autres services), sous la direction des coordonnateurs/facilitateurs désignés.

Rapport du Conseil économique et social

9. Conformément au paragraphe 4, alinéa c), de la section D de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, le point « Rapport du Conseil économique et social » devrait être intégralement examiné en séance plénière.

Conclusion des travaux de la Commission

10. Étant donné le nombre des séances allouées à la Deuxième Commission, il est proposé que celle-ci fixe au 7 décembre 2004 la date d'achèvement de ses travaux.

Annexe**Projet de programme de travail de la Deuxième Commission***Points à examiner**Titre et cote des documents***Semaine du 13 au 17 septembre***Jeudi 16 septembre*

10 heures

Organisation des travaux

Semaine du 4 au 8 octobre*Lundi 4 octobre*

10 heures et 15 heures

Débat général

Mardi 5 octobre

10 heures et 15 heures

Débat général (*suite*)*Mercredi 6 octobre*

10 heures et 15 heures

Débat général (*fin*)**Semaine du 11 au 15 octobre***Mardi 12 octobre*

10 heures et 15 heures

Point 83 : Questions de politique macroéconomique

Note du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur la première phase et l'état d'avancement des préparatifs de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (A/59/80-E/2004/61) (voir aussi le point 44)

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/155-E/2004/96)

b) Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/59/218)

c) Crise de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général sur la dette extérieure et le développement (A/59/219)

Mercredi 13 octobre

10 heures et 15 heures

Point 84 : Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé des travaux de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce établi par le Président du Conseil (New York, 26 avril 2004) (A/59/92-E/2004/73 et Add.1 et 2)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/59/270)

Note du Secrétaire général sur les sources novatrices de financement du développement (A/59/272)

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/155-E/2004/96)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 83 et de ses alinéas b) et c)

Jeudi 14 octobre

15 heures

Point 86 : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire

Rapport du Secrétaire général sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les habitats humains (A/59/198)

Note du Secrétaire général sur la mise en œuvre coordonnée du Programme des Nations Unies pour les habitats humains (A/59/382)

Vendredi 15 octobre

10 heures

Point 86 (suite)

13 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 84

15 heures

Consultations officieuses sur le point 83 et ses alinéas b) et c), et sur le point 84

Semaine du 18 au 22 octobre*Lundi 18 octobre*

10 heures

Point 85 : Développement durable

- | | |
|---|---|
| <p>Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement à sa huitième session extraordinaire, comportant le rapport sur les travaux du groupe de la gestion de l'environnement [29-31 mars 2004, île de Jeju (République de Corée)] (A/59/25, Supplément n° 25)</p> | <p>Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement à sa huitième session extraordinaire, comportant le rapport sur les travaux du groupe de la gestion de l'environnement [29-31 mars 2004, île de Jeju (République de Corée)] (A/59/25, Supplément n° 25)</p> |
| <p>Rapport du Secrétaire général sur la composition universelle du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/59/262)</p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur la composition universelle du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/59/262)</p> |
| <p>Rapport du Secrétaire général sur les produits nocifs pour la santé et l'environnement (A/59/81-E/2004/63)</p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur les produits nocifs pour la santé et l'environnement (A/59/81-E/2004/63)</p> |
| <p>a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable</p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable (A/59/220)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur les activités entreprises pendant l'Année internationale de l'eau douce en 2003 et poursuite des efforts visant à assurer le développement durable des ressources en eau (A/59/167)</p> |
| <p>b) Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement</p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une approche intégrée de la gestion dans la région de la mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable (A/59/173)</p> |
| <p>c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes</p> | <p>Rapport du Secrétaire général sur la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et sur la coopération internationale pour limiter l'impact du phénomène « El Niño » (A/59/228)</p> |
| <p>d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures</p> | <p>Note du Secrétaire général sur l'application des conventions relatives à l'environnement : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et Convention sur la diversité biologique [également au titre des alinéas e) et f)] (A/59/197)</p> |
| <p>e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique</p> | <p>Note du Secrétaire général sur l'application des conventions relatives à l'environnement : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et Convention sur la diversité biologique [également au titre des alinéas d) et f)] (A/59/197)</p> |

- f) Convention sur la diversité biologique** Note du Secrétaire général sur l'application des conventions relatives à l'environnement : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et Convention sur la diversité biologique [également au titre des alinéas d) et e)] (A/59/197)
- g) Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable** Aucune documentation préalable n'a été demandée

15 heures

Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation*

Consultations officieuses sur le point 83 et ses alinéas b) et c) et sur le point 84 (*suite*)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 86

Mardi 19 octobre

15 heures

Point 85 et ses alinéas a) à g) (suite)

Mercredi 20 octobre

10 heures et 15 heures

Point 88 et ses alinéas a) à g) (suite)

Jeudi 21 octobre

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 85 et de ses alinéas a) à g)

Semaine du 25 au 29 octobre

Lundi 25 octobre

10 heures et 15 heures

Consultations officieuses sur le point 85 et ses alinéas a) à g) et sur le point 86

Mardi 26 octobre

15 heures

Consultations officieuses sur le point 85 et ses alinéas a) à g), et sur le point 86 (*suite*)

* La célébration de la Journée mondiale de l'alimentation aura commencé à 14 heures.

Mercredi 27 octobre

10 heures

Décision sur les projets de proposition au titre du point 83 et de ses alinéas b) et c) et du point 84

Jeudi 28 octobre

10 heures

Consultations officieuses sur le point 85 et ses alinéas a) à g) et sur le point 86

Vendredi 29 octobre

10 heures

Décision sur les projets de proposition au titre du point 86

Point 87 : Mondialisation et interdépendance

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur la coopération pour le développement industriel [également au titre du point 91, al. c)] (A/59/138)

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/155-E/2004/196)

a) Mondialisation et interdépendance

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et l'interdépendance (A/59/312)

b) Migrations internationales et développement

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/59/325)

c) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et restitution de ces avoirs aux pays d'origine

Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et la restitution de ces avoirs aux pays d'origine (A/59/203)

d) Culture et développement

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'application de la résolution 57/249 intitulée « Culture et développement » (A/59/202)

e) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

Rapport du Secrétaire général sur l'intégration des économies des pays en transition à l'économie mondiale (A/59/301)

15 heures

Point 87 et ses alinéas a) à e) (suite)

Semaine du 1^{er} au 5 novembre

Lundi 1^{er} novembre

9 h 30*

Point 83 a) : Questions de politique macroéconomique : commerce international et développement [en même temps que le point 109] (Planification des programmes)]**

Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-quatrième session (A/59/16, chap. II, sect. C)

Projet de cadre stratégique pour la période 2006-2007 (Programme 10) (A/59/6)

14 h 30*

Point 83 : Questions de politique macroéconomique

a) Commerce international et développement

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa trente-troisième réunion directive

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa trente-quatrième réunion directive

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa trente-cinquième réunion directive

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt et unième session extraordinaire

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa cinquante et unième session ordinaire (4-15 octobre 2004)

Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur sa onzième session tenue à São Paulo (Brésil), du 13 au 18 juin 2004

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement, ainsi que sur les faits nouveaux concernant le système commercial multilatéral (A/59/305)

d) Produits de base

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (A/59/304)

* Du 1^{er} au 11 novembre 2004, toutes les séances du matin de la Deuxième Commission se tiendront de 9 h 30 à 12 h 30 en raison du ramadan.

** Voir A/C.2/59/1.

**18 heures – heure limite de dépôt
des projets de proposition au titre
du point 87 et de ses alinéas a) à e)**

Mardi 2 novembre

14 h 30

Point 83 et ses alinéas a) et d) (suite)

Mercredi 3 novembre

10 heures

**Conférence des Nations Unies
pour les annonces de contributions
aux activités de développement**

15 heures

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture/
Conférence des Nations Unies
pour les annonces de contributions
au Programme alimentaire mondial**

**18 heures – heure limite de dépôt
des projets de proposition au titre
du point 83 et de ses alinéas a) et d)**

Jeudi 4 novembre

9 h 30

Décision sur les projets de proposition au
titre du point 85 et ses alinéas a) à g)

**Point 90 : Activités opérationnelles
de développement**

**a) Activités opérationnelles
de développement du système
des Nations Unies**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (également au titre du point 100 de l'ordre du jour de la Troisième Commission) (A/59/135)

**b) Examen triennal complet des activités
opérationnelles de développement du
système des Nations Unies**

Rapport du Secrétaire général contenant des données statistiques préliminaires sur les activités opérationnelles de développement pour 2003

Rapport du Secrétaire général sur les données statistiques globales relatives aux activités opérationnelles de développement pour 2002 (A/59/84-E/2004/53)

Rapport du Secrétaire général sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/59/85-E/2004/68)

14 h 30

Point 90 et ses alinéas a) et b) (suite)

Vendredi 5 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Consultations officieuses sur le point 87 et ses alinéas a) à e), le point 45 et le point 83 et ses alinéas a) et d)

18 heures – heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 90

Semaine du 8 au 12 novembre

Lundi 8 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Point 39 : Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

b) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions

Rapport du Secrétaire général sur l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction pour les pays et les régions (Angola, Comores, Éthiopie, Libéria, Malawi, République démocratique du Congo, Serbie-et-Monténégro, Somalie et Tadjikistan) (A/59/293)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance au Mozambique (A/59/86-E/2004/69)

Mardi 9 novembre

9 h 30 et 14 h 30

Point 88 : Groupes de pays en situation particulière

a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Rapport périodique annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010 (A/59/94-E/2004/77)

*Points à examiner**Titre et cote des documents*

b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit

Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (A/59/208)

Mercredi 10 novembre

9 h 30

Point 91 : Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

Rapport du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé (A/59/89-E/2004/21)

18 heures – heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 88 et de ses alinéas a) et b)

Jeudi 11 novembre

9 h 30

Consultations officieuses au titre du point 90

14 h 30

Consultations officieuses au titre du point 88 et de ses alinéas a) et b)

18 heures – heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 39 b) et 91

Vendredi 12 novembre

Aïd al-Fitr – jour férié au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Semaine du 15 au 19 novembre

Lundi 15 novembre

10 heures

Consultations officieuses au titre du point 39, alinéa b), du point 88 et de ses alinéas a) et b) et du point 90 et du point 91

15 heures

Décision sur les projets de proposition au titre du point 44, du point 83 et de ses alinéas a) et d), et du point 87 et de ses alinéas a) à e)

Point 89 : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication en faveur du développement (A/59/207)

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/155-E/2004/96)

a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) et sur l'Année internationale du microcrédit (2005) (A/59/326)

b) Participation des femmes au développement

Rapport du Secrétaire général relatif à l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* (A/59/287)

c) Coopération pour le développement industriel

Note transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur la coopération pour le développement industriel (également au titre du point 89) (A/59/138)

Mardi 16 novembre

10 heures

Point 89 et ses alinéas a) à c) (suite)

15 heures

Point 44 : Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Rapport du Secrétaire général sur les technologies de l'information et des communications au service du développement : état d'avancement de la mise en œuvre de la résolution 57/295 de l'Assemblée générale

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur la première phase et l'état d'avancement des préparatifs de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (A/59/80-E/2004/61 et Corr.1) (voir aussi le point 85)

Point 92 : Formation et recherche

a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (A/59/14, Supplément n°14)

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (A/59/230)

b) Université des Nations Unies

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies (A/59/31, Supplément n° 31)

*Points à examiner**Titre et cote des documents*

Mercredi 17 novembre

10 heures

Décision sur tous les projets de proposition

*Jeudi 18 novembre***Lancement de l'Année internationale
du microcrédit****18 heures – heure limite de dépôt
des projets de proposition au titre
du point 44, du point 89 et de ses alinéas a)
à c), et du point 92***Vendredi 19 novembre*

10 heures

Consultations officieuses sur toutes
les questions en suspens**Semaine du 22 au 26 novembre***Lundi 22 novembre*

10 heures

Consultations officieuses sur toutes
les questions en suspens*Mercredi 24 novembre*

10 heures

Consultations officieuses sur toutes
les questions en suspens*Jeudi 25 novembre***Thanksgiving Day – jour férié au Siège
de l'Organisation des Nations Unies****Semaines des 29 et 30 novembre,
du 1^{er} au 3 et du 6 et 7 décembre***Lundi 29 novembre*

10 heures

Consultations officieuses et décision sur tous
les projets de proposition en suspens*Mercredi 1^{er} décembre*

15 heures

Consultations officieuses et décision sur tous
les projets de proposition en suspens

Points à examiner

Titre et cote des documents

Vendredi 3 décembre

10 heures et 15 heures

Consultations officieuses et décision sur tous
les projets de proposition en suspens

Lundi 6 décembre

10 heures et 15 heures

Consultations officieuses et décision sur tous
les projets de proposition en suspens

Mardi 7 décembre

15 heures

**Achèvement des travaux
de la Deuxième Commission**
